

Réseau ALOIS

Diagnostic précoce de l'Alzheimer

(PARIS - 75)

Le constat

Le diagnostic précoce de l'Alzheimer repose sur une consultation de neuropsychologues (d'une durée d'environ 2 heures), accompagnée le plus souvent d'imagerie médicale. L'absence de nomenclature pour l'activité de neuropsychologie a pour conséquence de réserver cette activité exclusivement à l'hôpital. Il en résulte un encombrement des structures hospitalières et un délai moyen de 24 mois entre la première plainte et le diagnostic, contre 9 mois en Allemagne.

Le projet

Le projet d'Alois a consisté à intervenir en amont de la pathologie. Environ 300 professionnels, dont 17 neurologues, participent au réseau. Aloïs a recruté des neuropsychologues et les a installés en ville. L'absence de nomenclature est compensée par une dotation au réseau.

Ces neuropsychologues de ville permettent la mise en œuvre d'un circuit beaucoup plus court que le circuit habituel. En effet, il faut – dans le cadre hospitalier – prendre RV avec un neurologue hospitalier qui va demander la réalisation des tests. **Le réseau Mémoire Aloïs permet la réalisation du bilan neuropsychologique dans un délai d'un mois, sur demande du spécialiste libéral ou – lorsqu'il a été dûment formé – d'un médecin généraliste.**

Aloïs a pu ainsi réaliser plusieurs centaines de bilans par an, désengorgeant d'autant les structures hospitalières, qui d'ailleurs adressent maintenant environ 30 % des demandes.

Aloïs saisit les données sur le logiciel Calliope, utilisé dans une majorité de CMRR. Les données sont fusionnables pour la réalisation de méta-analyses.

Récemment, Aloïs a participé à la création d'une consultation double avec la Pitié Salpêtrière. Cette consultation double permet d'accroître avec le potentiel des patients de la ville, le recrutement des protocoles de recherches de l'AP-HP.

Les bénéfices

Le premier bénéfice pour les patients est de pouvoir disposer – dans un délai très court – d'un diagnostic complet et donc de l'initiation d'un traitement qui, s'il ne va pas modifier le terme de la maladie, va permettre d'améliorer grandement la qualité de vie des patients et de retarder la dégradation de la mémoire.

Aloïs permet également aux patients de bénéficier d'un environnement médical formé à la pathologie d'Alzheimer et – pour ceux qui le souhaitent et présentent les caractéristiques nécessaires – de participer à des protocoles de recherche.

- **Ses missions**

L'Union régionale des médecins libéraux d'Ile-de-France, ainsi que toutes les URML, a été créée par la loi 93-8 du 4 janvier 1993 relative aux relations entre les professionnels de santé et l'assurance maladie.

L'URML contribue à l'amélioration de la gestion du système de santé et à la promotion de la qualité des soins.

En Ile-de-France, l'URML représente 25.000 médecins libéraux, médecins généraliste et spécialistes confondus, exerçant en cabinet libéral ou en clinique.

Ses missions définies par la loi sont les suivantes :

- analyse et étude relatives au fonctionnement du système de santé, à l'exercice libéral de la médecine, à l'épidémiologie ainsi qu'à l'évaluation des besoins médicaux ;
- évaluation des comportements et des pratiques ;
- organisation et régulation du système de santé ;
- prévention et actions de santé publique ;
- coordination avec les autres professionnels de santé ;
- information et formation des médecins et des usagers.

L'URML Ile-de-France est présidée depuis juin 2006 par le Dr Michel Roueff et compte 80 médecins élus.

- **La Section Spécialistes de l'URML**

La section représente les 40 médecins Spécialistes élus de l'URML Ile-de-France. Son bureau est composé de :

- **Dr Jean-Gabriel Brun**
Président de la Section Spécialistes de l'URML Île-de-France
- **Dr Jacques Samson**
Vice-président de la Section Spécialistes et coordonateur qualité de l'URML Île-de-France
- **Dr Marc Sylvestre**
Secrétaire général de la Section Spécialistes et Président de la Commission Organisation des soins et système de santé